

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers : 12
En exercice : 12

Séance du :

22 juin 2018

Date de publication :

25 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux juin à neuf heures trente, le Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le quinze juin deux mille dix-huit, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. BERTORA, Président.

PRESENTS : MM. BERTORA- BOUDOUBE – MASQUELIER – OLLIVIER - Mme ROUBEUF – M. MOUGIN – Mme MARENCO – M. PERRIN – Mme NEVEUX.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. BROGLIO à M. BERTORA ; M. MORENON à M. BOUDOUBE.

NON REPRESENTES : Mme CABITEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ROUBEUF

N° délib	RAPPORTEUR	TITRE DES DELIBERATIONS	VOTES
1.	M. BERTORA	<p>FINANCES Participation financière 2018 au groupement d'intérêt public « Agence de rénovation Energétique Var Est – AREVE »..</p> <p><u>Synthèse :</u> Il est demandé au Bureau de se prononcer sur la participation 2018 de la CAVEM au GIP AREVE, cette participation est proposée à hauteur de 20.000 €.</p>	ADOPTE A L'UNANIMITE
2.	Mme NEVEUX	<p>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Passation d'une convention territoriale d'exercice concerté des compétences (CTEC) dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche avec la région Provence Alpes Côtes d'Azur.</p> <p><u>Synthèse :</u> La Région Provence Alpes Côte d'Azur a approuvé en date du 7 juillet 2017, son Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Ce Schéma contribue au développement des activités économiques et de l'emploi, par l'augmentation du niveau de qualification de la population active.</p> <p>La Région propose en lien avec les départements, les métropoles la passation d'une Convention territoriale d'exercice concerté des compétences, CTEC, avec les EPCI dans ce domaine en vue de mettre en œuvre les 10 objectifs de ce schéma. Cette convention autorise le co-financement des actions proposées.</p>	ADOPTE A L'UNANIMITE
3.	M. BERTORA	<p>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Maison de l'emploi de l'Est Var – Avenant à la convention attributive d'une subvention spécifique de fonctionnement.</p> <p><u>Synthèse :</u> Dans le cadre de sa compétence « Développement Économique », la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée soutient les actions de la Maison de l'Emploi de l'Est-Var, et en est le partenaire sur de nombreuses opérations tout au long de l'année.</p> <p>L'État se retire progressivement du financement des Maisons de l'Emploi. Dans ces conditions et dans le cadre de la convention qui nous lie à la Maison de</p>	ADOPTE A L'UNANIMITE

		<p>l'Emploi de l'Est Var, la CAVEM propose de soutenir cette association grâce à une subvention d'équilibre de 36.000 €, ce qui porterait la subvention pour l'exercice 2018 à 166.000 €.</p>	
4.	M. BERTORA	<p>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Union Patronale Du Var – Convention de partenariat – opération BOOSTER 2018. <u>Synthèse :</u> Dans le cadre de sa compétence « Développement Économique », la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée accompagne et soutient les entreprises du territoire. Dans ce cadre, la CAVEM et l'UPV ont décidé de collaborer, pour la seconde année consécutive après l'édition 2017, sur l'organisation et le co-financement de l'opération « Booster Entreprise 2018 » qui aura lieu, les 5, 6 et 7 octobre 2018, sur le territoire. Il s'agit d'un dispositif permettant à dix jeunes dirigeants créateurs d'entreprises (de plus de 6 mois et de moins de 3 ans d'existence) du territoire, de suivre des ateliers servant à solidifier et développer leur activité mais aussi de rencontrer des parrains chefs d'entreprises expérimentés du territoire qui s'engagent à les accompagner, et partager leurs réseaux professionnels.</p>	ADOpte A L'UNANIMITE
5.	M. MASQUELIER	<p>EAU POTABLE Contrat de fourniture d'eau potable du Quartier du Trayas. <u>Synthèse :</u> Afin de desservir le quartier du Trayas, la CAVEM achète l'eau potable au Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par les canaux de la Siagne et du Loup. Ces achats font l'objet d'un contrat et d'avenants annuels avec ledit syndicat.</p>	ADOpte A L'UNANIMITE
6.	M. MASQUELIER	<p>DOMAIN ET PATRIMOINE/LUTTE CONTRE LES INONDATIONS Acquisition de parcelles à la réalisation de l'ouvrage écrêteur de crues de Vaulongue – Commune de Saint-Raphaël AL 438p. <u>Synthèse :</u> La CAVEM élabore un projet pour deux ouvrages écrêteurs de crues sur la commune de Saint-Raphaël, aux lieuxdits Vaulongue et l'Aspé. La réalisation de ces ouvrages implique l'acquisition de terrains appartenant à des propriétaires privés.</p>	ADOpte A L'UNANIMITE

		<p>Un accord a été trouvé avec Monsieur MARTIN (site de Vaulongue) pour la vente d'une partie de son terrain de 2666 m², moyennant l'indemnité principale de 4.000€ , une indemnité pour perte de bois de 2.000€, soit 6.000 € toutes indemnités comprises, ainsi qu'une servitude de passage.</p> <p>A l'issue des travaux, l'emprise du chemin ainsi que la partie du terrain non utile à la retenue hydraulique seront rétrocédées à titre gratuit à Monsieur MARTIN.</p> <p>Il est proposé au Bureau d'approuver cette acquisition selon ces conditions.</p>	
7.	Mme MARENCO	<p>PETITE ENFANCE Participation financière de la CAVEM au fonctionnement de la crèche du Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus / Saint-Raphaël – Subvention 2018.</p> <p><u>Synthèse :</u> Il est proposé au Bureau d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement 2018 de 90.000 € à la crèche du centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint Raphaël.</p>	ADOpte A L'UNANIMITE
8.	Mme NEVEUX	<p>EQUIPEMENT SPORTIF Convention de mise à disposition du Stade Rossi – CARF.</p> <p><u>Synthèse :</u> Convention de mise à disposition du Stade Eugène ROSSI au bénéfice de l'association Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF), pour une durée de trois saisons sportives.</p>	ADOpte A L'UNANIMITE
9.	Mme NEVEUX	<p>EQUIPEMENT SPORTIF Convention de mise à disposition du Palais des Sport Jean-François Krakowski – Association SRVHB.</p> <p><u>Synthèse :</u> Convention de mise à disposition du Palais des Sports Jean-François Krakowski au bénéfice de l'Association Saint-Raphaël Var Handball, pour une durée de trois saisons sportives</p>	ADOpte A L'UNANIMITE
10.	Mme NEVEUX	<p>EQUIPEMENT SPORTIF Convention de mise à disposition du Palais des Sport Jean-François Krakowski – SAOS SRVHB.</p> <p><u>Synthèse :</u> Convention de mise à disposition du Palais des Sports Jean-François Krakowski au bénéfice de la Société Anonyme à Objet Sportif Saint-Raphaël</p>	ADOpte A L'UNANIMITE

		Var Handball (SAOS SRVHB), pour une durée de trois saisons sportives.	
11.	Mme ROUBEUF	<p>TRANSPORTS Prise en charge de la participation financière pour les transports scolaires hors PTU – Réseau VARLIB.</p> <p><u>Synthèse :</u> Depuis 2012 la CAVEM a fait le choix de prendre en charge une partie du coût des transports scolaires. Les familles versaient alors 70 € par enfant et la CAVEM complétait à hauteur de 50 €.</p> <p>Dans un cadre d'harmonisation des tarifs souhaité par la Région, qui récupère la compétence transports, le prix de la carte d'abonnement aux transports scolaires pour la rentrée 2018/2019 passe à 110 € pour les demi-pensionnaires et 80 € pour les internes.</p> <p>La CAVEM doit alors modifier sa participation à hauteur de 40 € pour les demi-pensionnaires et 10 € pour les internes afin que les familles paient toujours le même tarif.</p>	ADOpte A L'UNANIMITE
12.	M. MOUGIN	<p>AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE</p> <p>Application informatique « Guichet Fth » de gestion des autorisations de voirie pour le déploiement de la fibre optique – Convention avec le SICTIAM.</p> <p><u>Synthèse :</u> Le service informatique de la CAVEM a développé en coopération avec les services de la CAVEM, de la ville de Fréjus et de St Raphaël une application permettant la gestion des autorisations de voirie et de travaux dans le cadre du déploiement de la fibre optique par l'opérateur Orange sur les territoires des deux communes. Le Département du Var a été également associé à la démarche de développement. L'outil a été proposé aux autres communautés en zone AMII et la CAD a expérimenté cette application avec succès.</p> <p>Le Département a souhaité voir étendre son usage aux secteurs de déploiement d'initiative publique conduit avec le SMO PACA THD, le futur délégataire de la concession lancée devant idéalement pouvoir l'utiliser. La CAVEM ne peut porter et assurer la maintenance de l'outil à l'échelle du département. Il a été proposé que le SICTIAM, du fait de ses compétences et sa technicité, puisse</p>	ADOpte A L'UNANIMITE

		prendre ce relai et assurer l'héberger et les évolutions du guichet FTTH.	
13.	Mme ROUBEUF	<p>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE Fédération des clubs de la défense – Edition « les Cadets de la défense » – Subvention 2018.</p> <p><u>Synthèse :</u> Attribution d'une subvention de 3.000 € à la Fédération des clubs de la défense pour la 2^{ème} édition des « Cadets de la Défense du Var » afin d'initier des collégiens aux valeurs qu'incarnent les armées, au titre de l'année 2018.</p>	ADOPTE A L'UNANIMITE
14.	M. BOUDOUBE	<p>FONCTION PUBLIQUE Convention de mise à disposition d'un agent des Adrets de l'Estérel.</p> <p><u>Synthèse :</u> Approbation de la convention de la mise à disposition à temps partiel d'un agent de la Ville des Adrets de l'Estérel au profit de la CAVEM pour une durée de six mois à compter du 1^{er} janvier 2018 afin d'apurer les dossiers de l'ancienne régie de l'eau.</p>	ADOPTE A L'UNANIMITE

Le présent compte-rendu sommaire est certifié conforme aux débats du Bureau communautaire Var Estérel Méditerranée et affiché conformément à la loi.

Fait à Saint-Raphaël, le 25 JUIN 2018

LE PRESIDENT

 Roland BERTORA